



apport d un terrain pour sci

Par **POLE**, le **11/02/2008** à **17:21**

bonjour a tous

alors ma question est simple

dans le cadre d un projet immobilier avec mon amie je vais creer avec elle une sci.

mais je veut faire l achat du terrain en mon nom propre car c est avec mon apport perso et pour ne pas payer les 19.6 % de tva si je l achette par la sci. ensuite je vais apporter ce terrain a la sci constituer.

alors 1 er est ce possible ou est ce que le fisc va comme meme me taxer de la tva ??

ou alors quel montage puis je faire ?

merci de votre aide

salutations